

Dossier de candidature

Formulaire de vérification 2019

Évaluation d'éligibilité

À Remplir Par Tous Les Candidats Et Les Officiels En Exercice

Privé et confidentiel.

Les trois sections doivent être complétées.

En renvoyant le Formulaire de divulgation dûment rempli, vous confirmez l'exactitude des renseignements que vous avez fournis. L'IAAF se fiera à ces informations dans le cadre de la procédure d'évaluation.

Aide pour compléter les formulaires

Introduction

L'article 65 des Statuts 2019 de l'IAAF stipule qu'une personne visant à être élue ou se portant candidate à un poste d'Officiel de l'IAAF (Candidat), ou visant à conserver ou renouveler son mandat d'Officiel de l'IAAF (Officiel de l'IAAF en exercice), devra être jugée Éligible. Cette mesure s'applique également à certains employés de l'IAAF, en fonction de leur position hiérarchique au sein de notre Association.

Cette évaluation de l'éligibilité est effectuée par un Panel de vérification indépendant. Elle repose, en partie, sur une révision des trois formulaires ci-joints :

- 1 - le Formulaire de consentement
- 2 - le Formulaire de divulgation d'information
- 3 – le Formulaire de déclaration d'intérêts substantiels

Les informations fournies dans ces trois formulaires sont ensuite croisées avec d'autres informations accessibles au Panel de vérification, telles que les informations du domaine public, afin qu'il puisse prendre une décision concernant l'éligibilité d'un Candidat ou d'un Officiel en exercice. Le Panel de vérification protège les données confidentielles et personnelles conformément à des procédures de confidentialité strictes et en conformité avec toutes les obligations applicables en matière de protection des données et de confidentialité. Le Panel de vérification peut vous contacter pour clarifier tout point soulevé lors de votre évaluation d'éligibilité.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pratiques sur la façon de remplir ces formulaires, ainsi qu'un bref aperçu des règles et règlements en vigueur. Vous trouverez ci-joint les trois formulaires à remplir. Chaque formulaire doit être complété. Avant de les compléter, veuillez vous assurer d'avoir lu et compris le Code de conduite en matière d'intégrité de l'IAAF et les Règles régissant la procédure de vérification d'intégrité de l'IAAF 2017. Ces règles sont disponibles sur le [site web de l'IAAF](#).

Conseils pratiques

CONSENTEMENT ET IDENTIFICATION

Vous devrez fournir votre nom complet sur les formulaires de Consentement et de Divulgation d'information et ce en raison de l'archivage séparé de ces documents. Si vous avez changé de nom (par exemple en raison d'un mariage), veuillez également indiquer votre nom de jeune fille.

QUESTIONS « OUI / NON » DANS LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊTS SUBSTANTIELS

Pour les questions «Oui / Non», veuillez supprimer la réponse incorrecte. Si vous choisissez de remplir une version papier de ce formulaire, veuillez entourer la bonne réponse.

LES TABLEAUX

En ce qui concerne les tableaux détaillés de divulgation d'informations (par exemple, lors de la divulgation d'intérêts commerciaux et d'affiliations), veuillez renseigner autant d'informations que possible. S'il n'y a pas d'information pertinente à divulguer dans ces tableaux, veuillez inscrire « SO » (pour « sans objet ») dans au moins une case de la première rangée du tableau.

Ces formulaires vous sont fournis au format électronique. Lorsque vous avez besoin de lignes supplémentaires dans les tableaux (par exemple, si vous souhaitez noter plus d'intérêts commerciaux que le tableau ne le permet), appuyez simplement sur le bouton « tabulation » de votre ordinateur lorsque le curseur se trouve dans la table. Cela va déplacer le curseur à travers les lignes de la table, créant de nouvelles lignes quand il se déplace à la ligne suivante.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Il y a une section à la fin du formulaire de divulgation d'information pour vous permettre d'ajouter d'autres commentaires et notes que vous jugez nécessaires.

DÉCLARATION COMPLÈTE REQUISE

Il est important de comprendre qu'un manquement dans la fourniture d'informations complètes ou dans la mise à jour des informations fournies au Panel de vérification de manière ponctuelle, précise et complète, peut, en vertu de la règle 14.2.4 des Règles régissant la procédure de vérification d'intégrité, être un motif de constatation d'inéligibilité.

DES QUESTIONS?

Si vous avez des questions concernant les informations demandées dans ces formulaires, veuillez contacter Compliance@iaaf.org en indiquant « **Question - Formulaire de divulgation** » comme sujet.

PARTIE IX DES STATUTS DE 2019

Éligibilité d'Officiels de l'IAAF et du Panel de vérification

65. Éligibilité

- 65.1 Toute personne souhaitant être élue ou demandant à être un officiel de l'IAAF (Candidat), ou à rester en fonction en tant qu'officiel de l'IAAF (Officiel de l'IAAF en exercice), doit être éligible.
- 65.2 Pour être éligible, chaque Candidat et Officiel de l'IAAF en exercice doit être considéré par le Panel de vérification comme :
- a. ayant passé avec succès la Vérification de l'intégrité y compris toutes les obligations applicables de divulgation selon les exigences et les dispositions des Règles et Règlements ; et,
 - b. n'étant pas Inéligible.
- 65.3 La décision de considérer un Candidat ou un Officiel de l'IAAF en exercice comme éligible ou non, doit être prise par le Panel de vérification, sauf en ce qui concerne les membres actuels ou potentiels du Panel de vérification pour lesquels la décision doit être prise par des personnes indépendantes désignées par le Conseil, conformément à l'Article 67.6.
- 65.4 Un Candidat ou Officiel de l'IAAF en exercice est considéré comme inéligible dans les cas suivants :
- a. **Autre poste** : la personne est un membre du personnel de l'IAAF ;
 - b. **Insolvabilité** : la personne est déclarée par une Autorité compétente comme un failli non libéré, ou ne remplit pas encore une condition ou fait l'objet d'une ordonnance en vertu de la législation relative à l'insolvabilité ;
 - c. **Condamnation** : la personne a été condamnée par une Autorité compétente par suite d'une infraction passible d'une peine d'emprisonnement de deux (2) ans ou plus (qu'une peine de prison ait été prononcée ou non) sauf si ladite personne a obtenu une grâce ou a purgé sa peine
 - d. **Disqualification** : la personne est frappée de l'interdiction d'exercer le rôle d'administrateur ou de promoteur par une Autorité compétente, ou de prendre part ou d'être impliqué dans la gestion d'une société, au motif d'une violation ou du non-respect de toute législation applicable à ladite personne ;
 - e. **Ordonnance relative aux biens** : la personne fait l'objet d'une ordonnance émanant d'une Autorité compétente établissant qu'elle n'est pas apte à gérer ses propres affaires ;
 - f. **Majorité** : la personne est mineure au regard de la loi ;
 - g. **Pleine jouissance des droits civils** : la personne a perdu le plein exercice de ses droits civils au regard de la loi ;

h. **Violation du Code de Conduite de l'Intégrité** : la personne est frappée d'inéligibilité (y compris au titre d'une suspension provisoire) en raison d'une violation du Code de Conduite de l'Intégrité ou en raison d'une violation de l'ancien code d'éthique de l'IAAF ;

i. **Violation des Règles antidopage** : la personne est reconnue par une autorité compétente comme ayant commis à quelque moment que ce soit une violation des règles antidopage, ce qui inclut toute personne ayant purgé une période de suspension au titre de cette violation ;

j. **Révocation** : la personne a été démise de ses fonctions par le Congrès, le Conseil ou le Bureau exécutif conformément aux présents Statuts, aux Règles ou Règlements ou aux Statuts précédents ;

k. **Autre** : La personne est inapte à ce poste ou à un poste similaire pour toutes autres raisons visées par la loi.

65.5 **Cessation du Mandat** : Si le Panel de vérification décide, en application des Règles et Règlements, qu'un Candidat ou Officiel de l'IAAF en exercice n'a pas donné satisfaction à l'issue d'une Vérification d'intégrité ou que l'une quelconque des circonstances énumérées à l'Article 65.3 (Inéligibilité) s'applique à ladite personne, le Panel de vérification ou les personnes indépendantes visées à l'Article 67.6, selon le cas, doit déclarer la personne inéligible. Une déclaration à cet effet prend effet immédiatement.

65.6 L'Article 65.5 ne limite pas le droit de suspendre ou de révoquer un Officiel de l'IAAF dans les conditions prévues aux présents Statuts ni ne doit être considéré comme entraînant une renonciation de ce droit.

Les Règles régissant la procédure de vérification d'intégrité de l'IAAF

Vérification d'Intégrité

- 12.1 Les Vérifications d'Intégrité doivent être effectuées de manière raisonnable et proportionnée en fonction du pouvoir de décision et du niveau d'influence exercés par la personne titulaire ou proposée comme titulaire du poste visé en tant qu'Officiel de l'IAAF, selon les modalités prévues dans les présentes Règles.
- 12.2 Pour qu'un Candidat ou un Officiel de l'IAAF en exercice satisfasse à une Vérification d'Intégrité, le Panel de Vérification doit décider, selon la somme des probabilités, et après avoir pris en considération toutes les informations pertinentes dont il dispose, que la personne :
- 12.2.1 est en mesure de respecter les normes élevées de conduite et d'intégrité requises d'un Officiel de l'IAAF ; et
 - 12.2.2 est considérée comme ayant une bonne moralité et réputation ; et
 - 12.2.3 est physiquement et mentalement apte à exercer la fonction visée ou la fonction qu'il/elle exerce.
- 12.3 En déterminant si un Candidat ou un Officiel en exercice de l'IAAF satisfait à tous les critères spécifiés selon les Règles 12.2.1 et 12.2.2 le Panel de Vérification, sans limitant ses considérations, prendra en compte si la personne :
- 12.3.1 est, ou a fait l'objet d'une enquête ou d'une mesure disciplinaire, (que ce soit dans le domaine du sport ou non, y compris dans le domaine de l'Athlétisme) résultant en une constatation défavorable concernant sa crédibilité, son intégrité, son honnêteté ou sa réputation ; ou
 - 12.3.2 a, à un quelconque moment enfreint la loi ; ou
 - 12.3.3 est ou a fait l'objet d'une controverse publique, qui a nui à la crédibilité, l'intégrité, l'honnêteté ou à la réputation de cette personne ou qui a provoqué un tel discrédit que son association ou la poursuite de son association avec l'IAAF a ou pourrait porter atteinte à la réputation de l'IAAF.
- 12.4 Le Panel de Vérification peut déterminer qu'un Candidat ou un Officiel en exercice de l'IAAF satisfait la Vérification d'Intégrité même si une ou plusieurs des questions spécifiées aux Règles 12.3.1 à 12.3.3 (inclus) subsistent. Pour parvenir à cette conclusion, le Panel de Vérification peut prendre en considération le processus par lequel les circonstances selon les Règles 12.3.1 à 12.3.3 sont applicables, y compris si une audience équitable devant un organisme impartial a eu lieu ou si les règles et lois applicables ont été suivies, ou si un appel est en instance.

12.5 Le Panel de Vérification peut, le cas échéant, formuler des orientations concernant les questions qu'il est susceptible de prendre en compte afin de déterminer si le Candidat ou l'Officiel en exercice de l'IAAF satisfait la Vérification d'Intégrité effectuée.

1. Formulaire de consentement de l'IAAF

J'ai connaissance et j'ai eu l'occasion de consulter les Règles régissant la procédure de vérification d'intégrité de l'IAAF (les « Règles ») et le Code de conduite en matière d'intégrité de l'IAAF disponibles sur le site Internet de l'IAAF à l'adresse : <https://www.iaaf.org/about-iaaf/documents/rules-regulations>.

Nom d'usage et prénom Veuillez souligner votre nom de famille. Si vous avez changé de nom (par exemple, en raison d'un mariage), veuillez également indiquer votre nom de naissance.	
Fonction à l'IAAF (actuelle ou prévue)	

J'accepte de me conformer aux Règles et au Code de conduite en matière d'intégrité (et à toute modification apportée aux Règles et au Code de conduite en matière d'intégrité, le cas échéant) et d'être lié par ceux-ci.

J'accepte en particulier de faire l'objet d'une Procédure de vérification en tant qu'Officiel de l'IAAF en exercice conformément aux Règles et de continuer à faire l'objet de Procédures de vérification tout au long de mon mandat d'Officiel de l'IAAF.

Je consens à l'utilisation de mes données personnelles par l'IAAF et accepte de renoncer à mon droit à la vie privée (conformément aux lois et règlements applicables en matière de protection des données et de vie privée), comme l'exige l'exécution de la Procédure de vérification.

J'accepte de soumettre en temps opportun, pour examen par le Panel de vérification, un Formulaire de divulgation d'information et un Formulaire de déclaration d'intérêts substantiels complets et exacts.

Date [Jour/Mois/Année] :

Signature:

2. Formulaire de divulgation d'information de l'IAAF

Informations personnelles

Nom d'usage et Prénom Veuillez souligner votre nom de famille. Si vous avez changé de nom (par exemple, en raison d'un mariage), veuillez également indiquer votre nom de naissance.	
Nom d'usage et Prénom En cas de variantes orthographiques ou de langues Veuillez souligner votre Nom d'usage.	
Date de naissance JJ/MM/AAAA	
Nationalité(s) actuelle(s)	
Numéro d'identification national Passeport ou équivalent	
Adresse postale :	
Adresse de messagerie électronique et coordonnées téléphoniques :	

Déclaration

Toutes les parties du formulaire doivent être complétées. Veuillez cocher si exact

J'ai lu et compris la version actuelle de l'article 65 des Statuts de l'IAAF.	<input type="checkbox"/>
J'ai lu et compris la version actuelle du Code de Conduite d'Intégrité de l'IAAF et les règles sur la vérification d'éligibilité.	<input type="checkbox"/>
J'ai lu et compris les règles en matière de déclarations d'intérêts et de conflits d'intérêts.	<input type="checkbox"/>
Je suis éligible au sens des règles et des statuts.	<input type="checkbox"/>
Je comprends qu'en tant qu'Officiel de l'IAAF, je suis à tout moment soumis aux dispositions du Code de Conduite d'Intégrité de l'IAAF.	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas connaissance de faits ou de circonstances qui me rendraient inéligible au sens de l'article 65 des Statuts de 2019.	<input type="checkbox"/>
Je comprends que, conformément aux Règles de Conflits d'Intérêts, je dois soumettre une Déclaration d'Intérêts au Responsable de la Conformité l'IAAF, divulguant tous les intérêts substantiels pour moi et mes proches.	<input type="checkbox"/>
Je n'ai pas connaissance d'affaire(s) en cours ou antérieure(s) m'impliquant et qui constituerait une violation du Code de Conduite d'Intégrité de l'IAAF.	<input type="checkbox"/>
Je confirme que j'ai l'obligation permanente de porter de telles questions à l'attention du Responsable de la Conformité de l'IAAF	<input type="checkbox"/>
Je comprends que l'IAAF peut demander des informations complémentaires ou entreprendre des recherches indépendantes sur moi, et mes intérêts financiers, commerciaux et professionnels, dans le cadre de son programme de vérification de l'éligibilité des membres du personnel et Officiels en exercice de l'IAAF.	<input type="checkbox"/>
Je consens à de telles recherches et j'accepte de me conformer aux demandes de l'IAAF en temps opportun.	<input type="checkbox"/>
Je comprends que je dois exercer mes fonctions dans l'Athlétisme avec intégrité, transparence et de manière indépendante, libre de toute influence qui pourrait interférer ou sembler interférer avec les intérêts de l'Athlétisme.	<input type="checkbox"/>
Je consens à ce que l'IAAF utilise les informations fournies dans les présents Formulaires afin d'assurer le respect du Code de Conduite de l'IAAF et des Règles et Règlements de l'IAAF.	<input type="checkbox"/>

Je comprends que l'IAAF traitera et sauvegardera ces informations avec la confidentialité requise conformément aux lois en vigueur.

Signature:

Fait le, à

En retournant le Formulaire de divulgation d'information signé, vous acceptez d'être soumis aux Règles régissant la procédure de vérification d'intégrité de l'IAAF et vous confirmez que les renseignements sont exacts et complets et non trompeurs en aucune façon.

Lien avec des Partenaires/Sponsors

Partenaires / Sponsors	Poste, intérêt OU Sans objet (SO)
Dentsu, Inc	
Asics	
Seiko	
TDK	
Toyota	
Eurovision	
TBS	
Mondo	

Conflits d'intérêts

Avez-vous connaissance de conflits réels ou potentiels actuels avec l'IAAF, basés sur des intérêts substantiels détenus par vous-même ou un/des membre(s) de votre famille proche ?	
<i>Si oui, veuillez fournir une brève explication ici.</i>	

Vérification d'intégrité

<p>Avez-vous connaissance de renseignements qui pourraient susciter des préoccupations à l'égard des règles 12.2 et 12.3 des Règles régissant la procédure de vérification ? En particulier (et sans vous limiter à ces règles) avez-vous déjà :</p> <ul style="list-style-type: none">• Fait l'objet une enquête ou d'une mesure disciplinaire qui a donné lieu à des conclusions défavorables au sujet de votre crédibilité, de votre honnêteté ou de votre réputation ;• Enfreint la loi ;• Fait l'objet d'une controverse publique qui a mis en doute votre crédibilité, votre honnêteté ou votre réputation ou qui vous a discrédité. <p>Dans l'affirmative, veuillez fournir une description</p>	
<p><i>Si oui, veuillez fournir si nécessaire des explications complémentaires ici.</i></p>	

Condamnations criminelles et contentieux civil

Veillez détailler toutes les procédures civiles importantes et toutes les condamnations pénales autres que les infractions mineures au code de la route et les condamnations oubliées par la loi¹, qu'elles aient été portées contre vous personnellement ou en votre qualité officielle.

<p>Avez-vous été condamné par une Autorité compétente pour une infraction passible d'une peine d'emprisonnement de deux (2) ans ou plus (qu'une peine d'emprisonnement ferme soit ou non imposée), sauf si vous avez obtenu un pardon ou purgé la peine qui vous a été infligée ;</p>	
<p>Avez-vous été privé de vos droits civils par l'application de la loi ?</p>	
<p><i>Si oui, veuillez fournir si nécessaire des explications complémentaires ici.</i></p>	

1. Dans certaines juridictions, une condamnation « oubliée par la loi » est une condamnation qui, après l'écoulement d'un délai déterminé, n'a pas à être divulguée.

Détails des procédures supplémentaires que vous souhaitez divulguer :

Cour ou agence (inclure le pays et / ou l'état)	Raison de la procédure	Année	Civil ou pénal	Étiez-vous l'accusé ?	Étiez-vous le défendeur ?	Décision

Disqualification et Faillite

Une Autorité compétente vous a-t-elle interdit d'être un administrateur ou un promoteur ou d'être concerné ou de prendre part à la gestion d'une société en cas de violation ou de non-conformité à une loi applicable ?

Si oui, veuillez fournir des explications ici.	

Avez-vous déjà été déclaré par une Autorité compétente comme étant en faillite ou soumis à une condition non encore remplie ou à une ordonnance en vertu des lois sur l'insolvabilité ? Si oui, veuillez lister tous les actes. Si des actions sont en cours et que vous êtes autorisé à les divulguer, veuillez écrire « en cours » dans la colonne Date.

Cour ou agence (inclure le pays et / ou l'état)	Nature de la procédure	Date	Décision

Cour ou agence (inclure le pays et / ou l'état)	Nature de la procédure	Date	Décision

Sanctions

Avez-vous déjà été reconnu coupable par une Autorité compétente d'avoir commis une violation des règles antidopage, y compris si vous avez déjà purgé une période d'inadmissibilité pour cette violation :

Si oui, veuillez fournir des explications ici.	

Est-ce que vous, votre proche famille, ou toute entité ou organisation dans laquelle vous détenez un intérêt substantiel, avez été inscrit sur une liste de sanctions internationale ou d'autres bases de données réglementaires internationales, au cours des 10 dernières années ?

Si oui, veuillez fournir des explications ici.	

Informations complémentaires

Avez-vous connaissance d'informations importantes complémentaires qui vous empêcheraient d'exercer la fonction ou qui seraient susceptibles de vous rendre inapte à exercer la fonction d'Officiel de l'IAAF ?	
Avez-vous connaissance d'une affaire en cours ou antérieure, dans laquelle vous êtes / avez été impliqué et qui n'est pas divulguée ici, qui serait susceptible d'entraîner une violation du Code de conduite en matière d'intégrité de l'IAAF ?	
Avez-vous connaissance d'une action ou d'une omission, de votre part, qui, si vous agissez en tant qu'Officiel de l'IAAF, pourrait jeter le discrédit sur l'IAAF ?	
Êtes-vous apte physiquement et mentalement pour occuper le poste que vous recherchez ou occupez actuellement ? Si vous n'êtes pas sûr, veuillez fournir plus de détails.	

Commentaires supplémentaires

Si vous souhaitez inclure des notes ou des commentaires à l'appui de ce formulaire de déclaration, veuillez le faire ici.

Signature:

Fait le ...à....

En signant ci-dessus, je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration au meilleur de ma connaissance à la date indiquée, et je consens à l'utilisation des informations par l'IAAF aux fins de contrôle conformément aux Règles régissant la procédure de vérification d'intégrité de l'IAAF et pour assurer la conformité au Code de conduite en matière d'intégrité de l'IAAF sur l'intégrité. Je comprends que l'IAAF traitera et sauvegardera l'information avec la confidentialité appropriée conformément aux lois applicables.

